

Croisières 5 étoiles (Louxor – Assouan – Louxor)



Jours:	8
Prix:	915 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	-
📍 Croisière	📍 Histoire
📍 Temples et archéologie	📍 Paysages

Ce circuit de 8 jours nous propose une aventure hors du commun à travers de belles croisières qui commencent à **Louxor**. Nous naviguons vers Esna, Edfou, Kom Ombo et Assouan tout en arpentant des sites dignes d'intérêt, tels que la **nécropole de Thebes**, la Vallée des Reines et de majestueux temples. Un petit détour vers le **Haut barrage d'Assouan** est aussi à ne pas manquer étant donné que celui-ci représente l'un des plus importants au monde. Nous pouvons nous lancer dans une excursion à **Abou Simbel** avant de revenir à Louxor.

Jour 1. Arrivée à Louxor



Louxor 📍

- Nous sommes transférés sur le bateau pour nous y installer, et nous débutons notre Croisière sur le Nil .

🍴 Dîner	Al Jamila
🏠 Hébergement	Al Jamila

Jour 2. Sur le Nil, de Louxor à Esna



Louxor 📍

📍
Esna 📍

- Après le petit-déjeuner, nous partons à la découverte de la nécropole de Thebes. Ce vaste cimetière se trouve sur la rive ouest du Nil, en face de Louxor. Nous y visitons la **Vallée des Rois** qui nous impressionne avec ses trois tombes et ses 62 sépultures. Nous découvrons également la **Vallée des Reines** qui accueille 2 tombes avec 75 sépultures.
- Par la suite, nous rejoignons le **temple funéraire de la Reine Hatshepsout**. Ce site se trouve au sommet d'une série de terrasses. Nous empruntons de longues rampes entourées de jardins pour y accéder. Parmi les décors fascinants du temple, nous admirons des sculptures qui racontent l'histoire de la naissance divine du pharaon.
- Appareillage pour Esna en après-midi.

☕ Petit déjeuner	Al Jamila
🍴 Déjeuner	Al Jamila
🍴 Dîner	Al Jamila
🏠 Hébergement	Al Jamila

Jour 3. A la découverte du temple d'Edfou



- Nous naviguons vers Edfou.
- Nous partons ensuite à la découverte d'**Edfou**. Nous visitons, entre autres, le **temple d'Edfou** dédié au **Dieu à tête de Faucon Horus**. À l'entrée du site, nous verrons deux belles statues en granit noir illustrant cette divinité. Ce sanctuaire est le mieux conservé du pays.
- Nous nous dirigeons vers **Kom-ombo**.

Esna	☑ Petit déjeuner	Al Jamila
Edfou	🍴 Déjeuner	Al Jamila
Kom Ombo	🍷 Dîner	Al Jamila
	🏠 Hébergement	Al Jamila

Jour 4. Du temple de Kom-ombo à Assouan et balade en barque



- Nous rejoignons le **temple de Kom-ombo**, un temple de l'époque Ptolémaïque. Cet édifice religieux est dédié à la fois au dieu épervier **Harokeris** et au **dieu crocodile Sobek**.
- Après la visite du temple, le trajet se poursuit à destination d'**Assouan**.
- Nous partons pour découvrir le **Haut Barrage d'Assouan**, l'un des plus importants au monde avec une capacité de retenue de 169 millions de m³d'eau. Construit entre 1960 et 1970 par des ingénieurs Soviétiques, ce barrage hydroélectrique fournit de l'électricité à tout le pays.
- Nous visitons aussi l'**Obélisque inachevé**, situé dans une grande carrière de granite. Abandonné par les ouvriers à la suite d'une fêlure dans la roche, ce gigantesque obélisque nous montre comment sont façonnés les monuments de ce type dans le massif granitique.
- Nous découvrons le **temple de Philae** dédié à Isis. Cet édifice représente l'un des meilleurs sanctuaires du pays avec ses bas-reliefs, ses fresques ainsi que ses chapiteaux.

Kom Ombo
Assouan

☑ Petit déjeuner	Al Jamila
🍴 Déjeuner	Al Jamila
🍷 Dîner	Al Jamila
🏠 Hébergement	Al Jamila

Jour 5. Sur les traces de Ramsès II, suivi d'une balade en felouque



- De bon matin, une excursion facultative en voiture nous est proposé pour la découverte des **temples d'Abou Simbel**. Nous pouvons visiter le **grand temple construit par Ramsès II**, suivi d'un détour au petit **temple de la Reine Néfertari**, bâti également par son époux Ramsès II. Ce second sanctuaire est dédié à la **déesse Hathour**, déesse de l'amour, de la musique et de la beauté.
Nous retournons ensuite à **Assouan** pour prendre le déjeuner.
- L'après-midi, nous nous lançons dans une belle promenade en felouque autour de l'**île éléphantine**.
- Nous revenons à Kom Ombo.

Assouan
Kom Ombo

☑ Petit déjeuner	Al Jamila
🍴 Déjeuner	Al Jamila
🍷 Dîner	Al Jamila

Jour 6. Navigation retour vers Louxor



Kom Ombo 📍



Louxor 📍

- Après le petit-déjeuner, nous consacrons la journée à la navigation vers Louxor.

☕ Petit déjeuner | Al Jamila

🍴 Déjeuner | Al Jamila

🍷 Dîner | Al Jamila

🏠 Hébergement | Al Jamila

Jour 7. Découverte du complexe religieux de Karnak



Louxor 📍

- Nous partons à la visite du **complexe Karnak**, un grand ensemble de diverses structures : ruines de temples, chapelles, pylônes et bien d'autres encore. Ce site a été reconstruit et développé durant plus de 2 000 ans par les pharaons successifs.

☕ Petit déjeuner | Al Jamila

🍴 Déjeuner | Al Jamila

🍷 Dîner | Al Jamila

🏠 Hébergement | Al Jamila

Jour 8. A bientôt!

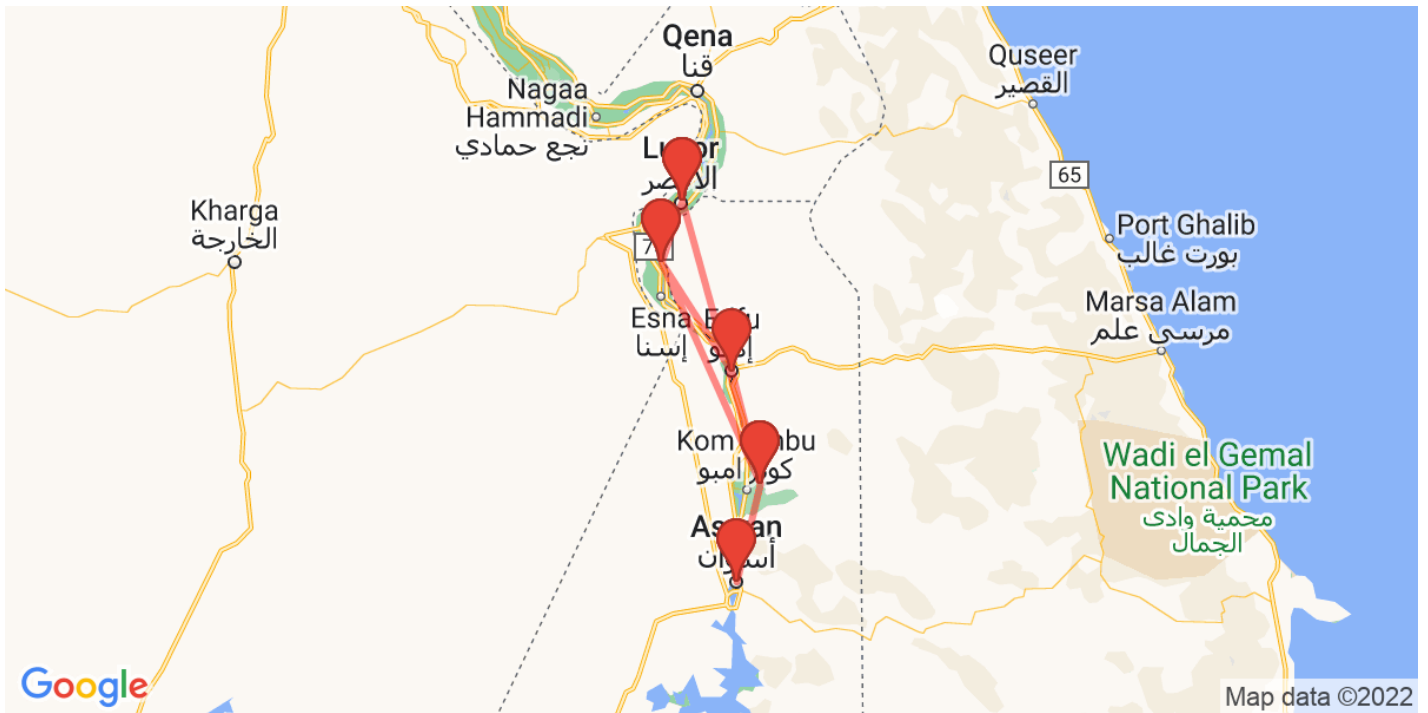


Louxor 📍

- Nous prenons le petit-déjeuner, puis nous débarquons.

☕ Petit déjeuner | Al Jamila

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	4-4	6-6
1050 EUR	975 EUR	915 EUR

Inclus

- Visa (Pour des passeports de validité de 6 mois et plus)
- La pension complète commençant par le petit-déjeuner du 2ème jour terminant avec le petit-déjeuner du 8ème jour.
- Les excursions mentionnées dans le programme (Inclus prix d'entrées + Voiture privée)
- Guide Francophone (Privé) durant les visites mentionnées.

Non inclus

- Les pourboires
- Gratification Guide laissée à la discrétion des clients
- Vols internationaux

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 50% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.